

RESEAU D'INTERVENTION

COMPLEMENTARITE, SYNERGIES AU SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES POPULATIONS RURALES

Martin WEISS

Chargé de mission réseau FAR

Les échanges développés au plan international, à partir de la fin des années 90, entre les divers acteurs concernés par les formations techniques et professionnelles agricoles, en particulier en Afrique, ont révélé des convergences dans l'analyse des problèmes rencontrés. Les formations existantes ne sont souvent plus en correspondance, qualitativement et quantitativement, avec les besoins de qualification des producteurs et plus généralement des populations rurales. Or l'éducation et la formation professionnelle doivent contribuer à relever les enjeux de la sécurité alimentaire, de la lutte contre la pauvreté, de l'insertion de cohortes de plus en plus nombreuses de jeunes ruraux et d'un développement économique et social durable.

Diverses rencontres comme les « *journées d'études d'ingénierie des dispositifs de formation à l'international* », à partir de 1995, ou la « *conférence internationale de Ouagadougou* », en 2005, soutenues par les ministères français chargés des Affaires étrangères et de l'Agriculture, ont conduit les acteurs nationaux et leurs partenaires internationaux à affirmer clairement une volonté de partage de leurs réflexions et expériences. Ils ont proposé, chacun ayant un rôle spécifique à jouer, que soient mis en œuvre des dispositifs de formation professionnelle de masse, adaptés aux réalités, à des coûts maîtrisés et inscrits comme élément indispensable de politiques nationales de développement.

La création du réseau international Formation Agricole et Rurale (réseau FAR) résulte de cette volonté. Son origine, sa mise en place, son fonctionnement, illustrent ici, à titre d'exemple, une démarche concertée, soutenue par des institutions, de partage de l'information, de capitalisation des réflexions et d'expériences. Ce réseau est reconnu au plan international pour la gamme d'expertises réunies au travers de ses membres. Les compétences et responsabilités professionnelles de ces derniers sont, en effet, complémentaires et ancrées dans l'expérience quotidienne du terrain. Pour se garantir de toute dérive, le respect des finalités et des règles du réseau est un impératif pour garantir les impacts escomptés du réseau sur les bénéficiaires finaux que sont les populations rurales.

1. Un réseau pour mettre en relation ce qui ne pouvait pas l'être

1.1. Analyse d'une problématique et prise de conscience d'un besoin.

Dès sa création, le Pôle National de Coopération Internationale (PNCI)¹ a attiré l'attention sur un élément clé du développement, à savoir l'accès, en masse, à l'éducation et à la formation professionnelle pour les populations rurales en Afrique subsaharienne. Ce besoin se fonde sur l'analyse des problèmes de croissance démographique, d'insertion des nouvelles générations, d'exode vers les centres urbains, de réduction de la pauvreté, de sécurité alimentaire, de développement économique, d'amélioration des conditions de vie, de gestion durable des ressources...

La création de formations professionnelles pose la question de l'adaptation des savoirs et pratiques des producteurs et productrices à de nouvelles conditions du développement, de la globalisation de l'économie, de l'utilisation des espaces... L'éducation de base, l'enseignement technique, la formation professionnelle, la formation continue doivent pouvoir donner aux différents acteurs les outils d'analyse de leur situation, des outils de décision et de mise en œuvre de projets, individuels ou collectifs, nécessaires à leur développement économique, social et culturel.

¹ Pôle National de Coopération Internationale (PNCI) créé en 2002 et localisé à Montpellier, par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche), devenu, en 2007, le « *Service d'Appui aux Formations Agricoles et Rurales à l'International* ».

Les « *Journées d'études ingénierie des dispositifs de formation à l'international* »² bénéficiant de la participation croissante, au fil des années, d'acteurs africains de la formation agricole et rurale et de représentants d'organisations internationales concernées par les formations professionnelles, confirment ces analyses.

Les représentants de coopérations multilatérales (Banque Mondiale, FAO, Union Européenne, UNESCO) et bilatérales (représentants étrangers, ministère français des Affaires étrangères, Agence Française de Développement, GTZ...) mettent l'accent, sur l'importance du développement des zones rurales, à la fois en termes démographiques, mais aussi comme moteur économique (production de denrées alimentaires et de matières premières, transformation des produits agricoles et alimentaires, commercialisation, services...).

Toutes ces réflexions montrent que **différents acteurs prennent conscience de l'indispensable rénovation des formations rurales pour qu'elles puissent remplir leurs missions au service des populations rurales et du développement.**

1.2. Les interventions exigent professionnalisme et mise en synergie de compétences.

Face aux situations et à l'importance des enjeux, l'expertise française apparaît atomisée, peu lisible à l'international, plutôt située sur des projets de micro dispositifs de formation que sur la mise en œuvre de dispositifs nationaux. Elle est insuffisamment insérée dans les programmes nationaux comme internationaux.

Le groupe de travail sur l'ingénierie des dispositifs de formations à l'international³ souligne qu'intervenir dans la création ou la rénovation de dispositifs de formations rurales nécessite un professionnalisme particulier et recommande de promouvoir des interventions :

- ouvertes, flexibles, conduites en partenariat avec l'ensemble des acteurs concernés, des équipes locales et assurant un transfert réciproque de compétences (ingénierie sociale) ;
- adaptées aux différents contextes rencontrés et insérées dans les politiques économiques, sociales et éducatives nationales de développement agricole et rural et préparant à l'insertion professionnelle des différentes catégories de la population (ingénierie de formation) ;
- prenant en compte l'ensemble des éléments d'un projet à l'échelle nationale, en particulier l'économie de l'éducation, la définition d'un calendrier et des échéances, les prévisions budgétaires... (ingénierie de projet).

La création de dispositifs pérennes de formation, du cadre réglementaire jusqu'à l'acte pédagogique, répondant à des coûts maîtrisés et aux contextes socio-économiques des pays, relève de différentes catégories de décideurs et d'acteurs. Des compétences complémentaires sont, en conséquence, à mettre en synergie aux niveaux nationaux et internationaux. **Compte tenu de l'ampleur de la question des formations rurales pour l'avenir, de la diversité des acteurs et institutions concernées, il apparaît souhaitable de favoriser la création d'un réseau de propositions et d'actions sur les formations rurales, réseau qui permettrait de réunir acteurs français et étrangers, de développer leurs compétences et leurs capacités d'intervention.**

Le PNCI a donc proposé de construire, au travers d'un réseau dédié aux formations rurales, une expertise partagée qui permette d'assurer la pertinence, la faisabilité et l'efficacité des différents types d'interventions⁴ devant conduire à donner une formation aux producteurs et productrice et plus généralement aux personnes exerçant des activités liées au rural.

² « *Journées d'Etudes Ingénierie des Dispositifs de Formation à l'International (IDF)* » organisées par le PNCI et Agropolis International avec le soutien du ministère des Affaires étrangères et européennes.

³ Groupe de travail MAE / MAAPAR Ingénierie des dispositifs de formation à l'international mis en place en mai 2000 par la Direction du Développement et de la Coopération Technique (MAE) et la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche (MAAPAR), Cf. « *Document n°1 – Propositions* », novembre 2002.

⁴ Guy Le Boterf, « *Les défis posés à l'ingénierie de formation et à la production des expertises collectives. Quelles évolutions prendre en compte ? Quelles conséquences pratiques ?* », in « *Ingénierie des dispositifs de formation à l'international – Quelle démarche ? Quelle organisation ? Quelle offre ?* », sous la direction de Maragnani A, Educagri Editions. 2000.

Le ministère français de l'Agriculture et de la Pêche souhaitait que le PNCI s'oriente vers la création d'un fichier d'experts français, relevant notamment de l'enseignement agricole français, et disposant d'une professionnalité en ingénierie de formation et d'une expérience à l'international. Ces experts étaient susceptibles d'être mobilisés pour des actions d'ingénierie de formation à l'international en associant, si besoin, des collègues experts étrangers. Le ministère français des Affaires étrangères et européennes appuyait, dès 2003, le PNCI dans son projet de création d'un réseau développant des activités contribuant à la création d'une compétence collective par l'identification des acteurs, l'organisation de manifestations favorisant les mises en synergie, l'échange d'informations, l'analyse des pratiques, le développement des capacités des membres du réseau, la capitalisation des expériences...

1.3. Comprendre la démarche de réseau.

Yves Lacascade explique, lors des journées d'études « *Ingénierie des dispositifs de formation à l'international* »⁵ que le besoin de créer un réseau se situe entre deux éventualités. « *Un réseau peut être considéré comme un outil permettant de réparer des institutions, de corriger leur mauvais fonctionnement ou leurs carences éventuelles. Il est alors ce qui les rénove ou les prolonge, l'atmosphère ou le substrat à l'intérieur desquels elles se renouvellent et inventent de nouvelles façons de fonctionner et de se perpétuer* ».

A l'inverse, dit-il, « *le réseau peut être ce qui permet d'échapper à la mainmise des monopoles des institutions, de travailler non pas nécessairement contre elles mais en dehors d'elles, hors de leur champ de vision en échappant à leur contrôle* ». Il poursuit « *entre ces deux extrêmes, des possibilités intermédiaires peuvent voir le jour et chacune sera marquée par une institutionnalisation plus ou moins grande du réseau, un degré variable d'institutionnalisation lui même marqué d'une instrumentalisation plus ou moins grande du réseau par telle ou telle institution préexistante* ».

Les promoteurs du réseau sur les formations en milieu rural se proposent de mettre en relation, pour un travail en partenariat, ce qui ne pouvait pas l'être autrement compte tenu de la diversité des thématiques, des acteurs, des pays et institutions internationales concernées.

L'existence d'un réseau, poursuit Yves Lacascade, « *est toujours l'expression d'une critique, plus ou moins consciente et qui pour cette raison précise mérite toujours d'être clairement exposée et formulée, de l'institution, une critique en actes qui se propose non de prolonger l'institution mais d'offrir une alternative à celle-ci et à son fonctionnement* ». La question du réseau est donc avant tout une question politique, et doublement politique en ceci qu'elle est à la fois la conséquence d'une analyse critique et l'expression d'un projet, d'une volonté d'action qui elle aussi est nécessairement d'essence critique.

Il devient dès lors important de fonder le réseau sur une vision commune, transcendant les différences culturelles des institutions et des groupes humains, les idées qu'il entend défendre. Il importe de bien clarifier les finalités et objectifs du réseau, de définir les actions qu'il propose d'entreprendre, de promouvoir et les moyens, durables, exigés par les actions. La conférence internationale tenue à Ouagadougou (Burkina Faso)⁶, en 2005, consacre une partie de ses débats à la stratégie de création d'un réseau dédié aux formations rurales et donne des orientations concrètes pour sa mise en œuvre.

2. Construire une vision partagée.

Plus de 50 acteurs de la formation agricole et rurale de 11 pays d'Afrique, représentants des ministères en charge de l'éducation et de la formation technique et professionnelle, d'organisations professionnelles agricoles, d'établissements d'enseignement et de formation, mais également des représentants d'institutions nationales et internationales de coopération, d'ONG... sont réunis à Ouagadougou. **Ils participent ainsi à la construction d'une expertise partagée** susceptible d'intervenir dans l'appui à la mise en place de politiques nationales de formation de masse pour le

⁵ Yves Lacascade, « *Quelle politique pour le réseau ?* », actes des « *VIII^e Journées d'études Ingénierie des dispositifs de formation à l'international - Travail en partenariat pour la construction d'une expertise collective* », PNCI / Agropolis International, 2004.

⁶ Atelier pour l'Afrique Subsaharienne, « *Formation de masse en milieu rural, élément de réflexion pour la définition d'une politique nationale* », organisé par le Pôle National de Coopération Internationale avec l'appui du ministère des Affaires étrangères et européennes, l'Agence Française de Développement, la Banque Mondiale et l'Organisation Internationale de la Francophonie, Ouagadougou (Burkina Faso), juin 2005.

secteur agricole et le milieu rural et dans l'appui aux projets de création ou de rénovation de dispositifs de formation des pays concernés dans le cadre de politiques nationales de développement rural.

L'événement constitue la première rencontre de discussion et de confrontation des expériences sur le thème de la formation agricole et rurale entre pays d'Afrique francophone subsaharienne, institutions bilatérales de coopération et multilatérales. Il sera très vite considéré comme l'acte fondateur d'un réseau international sur les formations agricoles et rurales.

Partant de l'analyse du rôle social et économique du milieu rural et de la mise en place de stratégies nationales de formation agricoles et rurales, les participants ont identifié les processus favorisant les prises de décisions politiques, conduisant à des stratégies de formation agricole et rurale dans un cadre de politiques nationales et assurant de rendre opérationnelles et durables ces formations. Il en ressort que la prise de décision résulte, d'une part, de la convergence des actions des organisations professionnelles et de la volonté des cadres du développement rural de fournir un argumentaire documenté aux ministères en charge de la formation. Elle exige, d'autre part, le soutien des partenaires techniques et financiers aux instances régionales de concertation et aux comités nationaux de pilotage composés de représentants de l'administration, des élus locaux, de la société civile et des prestataires de formation.

Les débats de la conférence Ouagadougou ont fait l'objet d'un accord partagé à deux niveaux :

1. **la formation ne saurait à elle seule répondre aux enjeux ;**
2. **mais elle est l'une des composantes d'une politique agricole.**

Les décideurs s'ils reconnaissent l'impératif, voire l'urgence, de renforcer le capital humain en milieu rural sont peu préparés à aborder la question sous l'angle du plus grand nombre.

Les participants de la conférence de Ouagadougou plaident en faveur d'éléments tels que : le recentrage des formations sur les métiers du rural dont la production agricole, l'insertion des jeunes vers ces métiers, un enseignement prenant en compte l'exploitation agricole et le rural dans son environnement global, la régionalisation des dispositifs pour faciliter son intégration... Ils soulignent l'importance d'intégrer ce travail d'argumentaire dans le cadre des réflexions de la communauté internationale sur le primaire, le post primaire et l'insertion sociale des jeunes.

La nécessité de travailler en un réseau international et en réseaux nationaux fait l'objet d'une discussion et d'une résolution finale demandant « *que des suites soient données aux travaux engagés lors de cet atelier, en particulier sous la forme d'un réseau d'échanges, de rencontres et de recherches entre les participants* »⁷.

Toutefois lors des discussions portant sur l'objet du réseau, les participants ont manifesté des attentes de natures différentes. Il s'agit, pour les uns, d'un réseau de capitalisation avec des réunions d'information permettant de puiser, dans une banque de données communes, des expériences, des réflexions, des points de vue sur les formations professionnelles pour « *y nourrir sa réflexion et la réinvestir dans son travail quotidien* ». Il s'agit en quelque sorte « *d'un panier dans lequel chacun apporte du sien et peut y puiser (...) pour éviter de gaspiller les ressources et de gagner du temps en sachant ce que font les pays voisins..* ». Pour d'autres le réseau, au delà de ce premier objectif d'échange et de capitalisation, doit arriver à ce qu'un nombre suffisamment important de personnes partage un concept « *encore « mal déterminé pour certains et loin d'être partagé par tous* ». Seule une masse critique suffisante pourrait devenir influente sur la mise en place de formations rurales et sur la prise de décisions allant dans ce sens. Un dénominateur commun suffisamment mobilisateur serait donc à construire.

Des questions sont abordées autour de l'organisation du réseau : est-il formel ou informel ? Est-il maillé, c'est à dire que tout membre peut s'adresser à un autre membre dans le cadre de forums libres ? Est-il un simple outil numérique de communication, de capitalisation, de débats ? Toutefois la mise en place d'une animation paraît indispensable et **le réseau par échanges électroniques sera d'autant plus riche et dynamique que les personnes physiques se rencontrent, créent et entretiennent des liens, des affinités.** « *Le réseau doit se construire sur une valeur qui réunit : l'échange humain* ».

⁷ « Déclaration de Ouagadougou » Atelier pour l'Afrique Subsaharienne, « Formation de masse en milieu rural, élément de réflexion pour la définition d'une politique nationale », Ouagadougou (Burkina Faso), juin 2005.

L'expression de cette demande illustre bien la genèse d'un réseau tel que présentée par Yves Lacascade : « *Il y a un rêve, un idéal, un mythe des réseaux : celui-ci doit permettre de rendre fluide une matière demeurée jusque là compacte, figée, isolée, de faire circuler et d'échanger ce qui jusque là ne s'échangeait pas* ». Ce mythe est solidaire d'un autre mythe « *celui de l'information qui... par sa simple diffusion serait capable de rapprocher les hommes... sur la planète, de dynamiser les supposées barrières culturelles et de susciter l'universel là ou auparavant il n'y avait que le particulier* ».

Pour P.Bidou, « *les mythes sont des récits fondateurs que le membres d'une société se transmettent (...), leur fonction est de rassembler un groupe d'hommes et de femmes autour d'un même ordre, d'une même conception de l'existence.* »⁸

3. Définir les finalités, les objectifs, les règles de fonctionnement du réseau.

Comme suite immédiate à la conférence de Ouagadougou, les ministères français chargés de Affaires étrangères et de l'Agriculture décident d'apporter leur appui à la création du réseau international Formation Agricole et Rurale (réseau FAR) dont l'objectif est de « *soutenir et renforcer la réflexion sur la formation de masse en milieu rural, dans le cadre de politiques nationales de formation agricole et rurale, par un partage de l'information et une mise en relation des acteurs* »⁹.

Comme l'avaient souhaité les participants à l'atelier, le PNCI est chargé du lancement du réseau, de sa structuration et du démarrage de ses activités.

Le réseau est destiné à réunir des institutions et personnes, décideurs et acteurs de la mise en place, la gestion et le fonctionnement de formations pour les populations rurales. Il réunit ainsi les représentants d'Etats, de collectivités territoriales, d'organismes de développement, d'organisations professionnelles, de centres et de prestataires de formation... Participent également au réseau les représentants d'organisations multilatérales et bilatérales de coopération et d'aide au développement, des ONG de solidarité internationale...

Les activités du réseau sont développées selon deux axes principaux :

1. le premier axe est lié à la **mise en place et à l'animation d'une plate forme d'information** dédiée aux activités de communication et d'information : site d'information internet¹⁰, forums d'échanges, note d'information virtuelle, bibliothèque virtuelle « ingénierie des dispositifs de formation »...
2. Le second axe correspond aux activités du réseau venant en **appui aux besoins des membres** (veille thématique, ateliers de travail, études, analyses, expertises, formations...) qui participent à la production de connaissances, à la construction de compétences collectives dans le domaine des formations rurales.

Un comité de pilotage assure l'orientation, la programmation et le suivi des actions du réseau. Il réunit les représentants de pays membres, mettant en place une politique nationale de formation agricole et rurale, désignés selon des modalités propres à chaque pays. Présidé au moment du lancement par les ministères français de l'Agriculture et de la Pêche (DGER) et des Affaires étrangères et européennes (DGCID) en tant que bailleurs de fonds, le comité de pilotage est aujourd'hui présidé par un représentant des pays membres, élu par le comité de pilotage.

Un secrétariat exécutif (initialement nommé cellule technique), soutenu par le MAEE et le MAP, met en œuvre les activités du réseau selon des programmes opérationnels retenus par le comité de pilotage pour répondre aux finalités et objectifs du réseau.

Pour définir ses objectifs et son mode de fonctionnement le réseau réunit un premier atelier¹¹, destiné à faire le point avec les partenaires africains sur les complémentarités entre réseaux nationaux et sous-régionaux concernés par la formation professionnelle en milieu rural et assurer le développement des synergies nécessaires entre partenaires. Il réunit, à Cotonou, en mai 2006, 30 participants de 10 pays d'Afrique subsaharienne, représentant les institutions en charge des

⁸ Article « *Mythe* », Bonte et Izard, « *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie* », Paris, PUF, 2000.

⁹ Pole National de Coopération Internationale, « *Demande de subvention – Projet Réseau Formation Agricole et Rurale* », novembre 2005.

¹⁰ www.far.agropolis.fr.

¹¹ Note de synthèse de l'atelier de Cotonou, « *Le réseau FAR : fonctionnement, complémentarité, synergies et partenariats au service de la formation de masse* », téléchargeable sur site www.far.agropolis.fr, mai 2006

formations professionnelles du secteur rural (responsables d'administrations centrales, directeurs d'institutions de formation) et des représentants d'organisations professionnelles agricoles et d'ONG.

Des propositions significatives, souvent innovantes, ont été formulées par les participants, elles s'articulent autour des axes suivants :

1. appui au développement de « réseaux relais » nationaux pour contribuer à la fois à la diffusion des informations nationales dans le réseau FAR et au développement des réflexions à l'échelle des Etats ;
2. échanges et études, notamment en économie de l'éducation, sur la pertinence et l'impact des dispositifs de formation en place, leur adaptabilité et les conditions de transferts possibles ;
3. élargissement des réflexions et études, au delà du cadre strict des formations techniques et professionnelles agricoles, vers les besoins d'acquisition de compétences par les populations rurales pour l'exercice de leurs activités professionnelles et de leurs responsabilités citoyennes.

Après la conférence de Ouagadougou, l'atelier de Cotonou confirme l'importance de la réflexion et l'impact des actions engagées depuis 2000, en partenariats, sur la question-clé des formations professionnelles agricoles et rurales notamment dans les pays de la Zone de Solidarité Prioritaire (ZSP). Il confirme aussi **l'importance de la demande pour des actions d'appui dans la conduite de réflexions et d'élaboration de stratégies nationales.**

Avec l'atelier de Cotonou le réseau FAR est lancé et le rôle qui lui est donné dépasse la simple circulation d'informations sur support virtuel. Il y apparaît surtout une demande générale de création de réseaux nationaux, traversant les institutions et les groupes et les mettant en synergies.

La construction du réseau FAR illustre bien la démarche d'élaboration d'un réseau. La volonté de « **rapprocher ce qui ne pouvait pas l'être** » ainsi que la mise en œuvre d'espaces de liberté que les appartenances statutaires officielles aux groupes ou institutions empêchent ou découragent. Il en résulte un réseau qui se veut souple, défini dans son rôle, ses objectifs, soutenu financièrement sans pour autant être inféodé à un service ou une institution. Le réseau est au service d'une idée, d'une problématique, d'un projet idéal. Il permet de déjouer des logiques strictement institutionnelles, préétablies, et rend possible l'invention de nouvelles formes d'échanges et de coopération. Il est également le mode de fonctionnement qui permet de mieux penser et de conjuguer à la fois le collectif et le sujet, l'action collective et l'autonomie de l'individu.

Mais formaliser à l'excès le réseau, le concevoir, le bâtir de toute pièces, l'expérimenter, le faire fonctionner, ne revient-il pas à l'institutionnaliser c'est à dire tuer dans l'œuf les promesses et les potentialités dont il est riche et qui constituent sa spécificité ? N'est ce pas l'ultime ruse de « l'institution » pour s'en emparer ? Certains pouvoirs publics n'ont-ils d'ailleurs pas intérêt à ce que les réseaux remplacent des institutions qu'ils jugent, à tort ou à raison, obsolètes dépassées, excessivement coûteuses et qu'ils ont décidé de ne pas conserver ?

Il se pose aussi de suite la question du financement du réseau et de ses actions, donc de sa pérennité. Un participant à l'atelier de Cotonou disait : « *Est-ce encore un coup que vous jouez (sous entendu, vous, les français) sur un ou deux ans sans jamais voir les suites et après avoir soulevé des espérances ?* ». Le réseau ne peut exister sans bailleurs et il est difficile de le pérenniser en dehors de l'institution. Il y a sans aucun doute un compromis intelligent et à bénéfices réciproques, à trouver dans la relation entre le réseau et ses financeurs ! Le succès d'un réseau participe d'ailleurs très vite à susciter des convoitises...

Il faut également se demander si les actions et le fonctionnement du réseau sont en cohérence avec ses finalités, à savoir pour FAR, améliorer les compétences professionnelles des populations rurales ?

4. Assurer la cohérence avec les finalités et la pérennité du réseau.

Fin 2008, en accord avec le ministère des Affaires étrangères et européennes, l'Agence Française de Développement confie au réseau FAR, considéré comme opérateur, un programme triennal dénommé « ADEX.FAR » (projet d'Appui au Développement de l'EXpertise en Formations professionnelles et techniques, Agricoles et Rurales dans les pays du sud).

ADEX.FAR est un projet de renforcement des capacités des acteurs des pays du Sud, concernés par l'élaboration, la mise en œuvre et la gestion de systèmes nationaux de formations professionnelles et techniques, agricoles et rurales. Il passe par l'appui à la structuration d'une expertise locale de haut niveau destinée à accompagner les réformes institutionnelles dans la mise en place de dispositifs de formation adaptés.

Le projet porte sur les fondamentaux du réseau : mutualiser, capitaliser et diffuser les références existantes sur les politiques et les dispositifs de formation professionnelle et technique pour le milieu rural et des stratégies nationales de formation composantes de politiques de développement du secteur rural. Il s'agit également de **clarifier les concepts et méthodes des dispositifs de formation de formation professionnelle et technique** : analyse des différents éléments du contexte, méthodologies d'analyse des besoins de formation, construction d'une offre de formation, définition de méthodes de formation adaptées à des publics différents, évaluation de dispositifs de formation ainsi qu'aux questions de pilotage et d'appui aux dispositifs de formation, économie de l'éducation.

Dans le projet sont annoncés clairement le renforcement des compétences et des capacités d'intervention des acteurs en charge de l'élaboration de stratégies nationales et de la mise en œuvre des dispositifs de formations professionnelles et techniques, agricoles et rurales, et l'appui à la création de groupes de réflexion nationaux à savoir l'émergence de plateformes nationales (ou sous régionales). Les principales attentes des partenaires résident à la fois dans la mise en synergie entre institutions nationales et société civile, et dans l'approfondissement de la réflexion sur des dispositifs de formation adaptés aux besoins et abondés par des financements pérennes nationaux et internationaux.

Enfin **favoriser les synergies et les partenariats entre acteurs et développer les argumentaires nécessaires aux décisions** deviennent un élément majeur du projet. L'organisation de rencontres internationales, centrées sur les enjeux des formations agricoles et rurales et les politiques des organisations nationales et internationales de coopération, fait partie des demandes exprimées par les partenaires.

Une première rencontre est organisée à Rome, en partenariat avec la FAO, sur le thème « *Crises alimentaires – la formation des ruraux en question* ». Elle s'adresse aux décideurs et acteurs nationaux, aux organisations (dont les organisations professionnelles) et institutions internationales. Le cercle de réflexion international s'élargit et vise la sensibilisation des décideurs. Cette manifestation donne l'occasion d'associer des pays anglophones et de partager les expériences réciproques. Elle favorise la collaboration avec des réseaux complémentaires comme l'Association pour le Développement de l'Education en Afrique.

Le réseau FAR s'affirme au niveau international et est reconnu pour ses réflexions et l'impact de ses actions en matière de formation professionnelle des populations rurales. Preuve en sont les invitations fréquentes adressées au réseau pour intervenir dans des manifestations internationales consacrées aux problématiques de l'éducation, de la formation ou du développement du rural. L'évolution du réseau est significative. De fichier d'expert, banque de référence ou observatoire de la formation rurale, en passant par la réflexion collective et les études apparaît la contribution du réseau à porter la question de la formation professionnelle agricole sur l'agenda des organisations internationales, alors que la formation agricole y était tout simplement oubliée.

Parallèlement le réseau cherche à développer sa communication. De très institutionnelle, pour justifier son action auprès de ses bailleurs et des administrations qui y contribuent, la communication porte de plus en plus sur sa finalité, à savoir sa contribution aux Objectifs Du Millénaire (ODM) concernant la réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire au moment où les institutions internationales redécouvrent le rôle clé de l'agriculture et du milieu rural dans le développement socio-économique.

Sur cette scène, le réseau FAR dispose d'un atout majeur. Il est présent au niveau international mais sans doute le seul à l'être également sur le terrain par l'intermédiaire de ses membres, acteurs concernés concrètement et quotidiennement par les problèmes du milieu rural.

Face aux enjeux dans les pays du sud et aux attentes nouvelles en matière de formation, souvent suscitées par les activités du réseau lui même, apparaît un besoin de prise de recul et de réflexion sur les orientations à donner au réseau en termes d'objectifs, d'actions, de fonctionnement et de financements. **Il importe que le rôle du réseau réponde aux attentes des pays membres et de**

la communauté internationale dans un souci d'impact concret, efficace et efficient, sur la formation des ruraux, ce qui est sa finalité et sa culture.

Comme rappelé au long de ce texte, le réseau s'est efforcé de rester informel pour garantir des mises en synergie aux plans nationaux et international, et pour pouvoir innover et progresser en se tout en rencontrant des inévitables freins institutionnels. Mais en même temps son absence de statut juridique peut s'avérer limitant dans le partenariat avec des partenaires institutionnels. Faut-il craindre aussi une tendance de l'institution à récupérer le réseau ?

5. En conclusion.

Dans une intervention sur les réseaux, le représentant de la DGER¹², lors des journées d'étude « *Ingénierie des dispositifs de formation à l'international* » de 2004, estimait que « *l'organisation en réseau correspond à un changement de mentalité et d'attitude des citoyens qui entendent prendre part aux processus de décision et à l'élaboration de consignes. Il y dans les systèmes administratifs place pour les deux types de fonctionnement, le hiérarchique et le réseau permettant l'interaction entre les différents points locaux, les échanges réciproques, le partage d'expérience* ». Sa communication résumait quelques constantes dans l'émergence des réseaux.

Les démarches de conception et de création du réseau international FAR en sont une illustration.

Un réseau n'a pas vocation à se substituer à une administration, une institution, il a un rôle spécifique. Le réseau est fort si ses finalités sont clairement explicitées afin de **concentrer et de fédérer les énergies des participants autour d'un projet commun**.

A charge pour lui de définir des stratégies, des priorités et de bâtir un plan d'action pour des acteurs divers, dispersés, et relevant de cultures professionnelles différentes. Le réseau se dote de règles de fonctionnement assurant la cohérence et la continuité des actions. La transparence est une préoccupation constante car la notion de réseau évoque parfois l'informel, le secret, voire le sectaire. Loin d'un club fermé, il doit favoriser l'intégration de nouveaux membres garantissant son évolution et la diversité de sa créativité.

La force du réseau FAR réside dans la diversité de ses membres. Leur dispersion géographique, dans des territoires très différents, peut constituer un handicap pour organiser le débat, la production d'outils, le développement de l'argumentaire etc. Mais cette diversion représente une richesse par la connaissance des membres des problématiques concrètes, par leur écoute des besoins locaux, par l'identification sur le terrain de la créativité et l'innovation au service de la formation professionnelle des populations rurales.

¹² Michel Charlot, chef du bureau de la Coopération internationale à la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche du ministère de l'Agriculture et de la Pêche.